

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 21 DÉCEMBRE 2022

N° 2022-506 SPECTACLE, ATELIERS ET RENCONTRE ÉVEIL ARTISTIQUE

Nomenclature des actes : 1.7

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay donnant délégation à la Présidente concernant les marchés publics.

Dans le cadre du Contrat Local d'Éducation Artistique et culturelle, la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay propose régulièrement des actions d'éveil artistique et culturel à destination de la petite enfance, des familles et des professionnels.

La Communauté de Communes a choisi de programmer en janvier 2023 un spectacle pour les tout-petits, des ateliers de pratique artistique pour les familles et les assistantes maternelles et un temps d'échange autour de la question de l'accompagnement des tout-petits au spectacle, proposés par la compagnie Nomorpa.

Le coût de cession de ces actions culturelles proposées par la compagnie Nomorpa s'élève à **2 052,60 €**.

La Présidente, au vu de ces éléments, décide de retenir la proposition de la compagnie Nomorpa.

À CHANTONNAY, le 21 décembre 2022

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 21/12/2022.